



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 octobre 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Pierre-Alain Beck, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Assermentation
5. Communications municipales
6. Communications des délégués
7. Arrêté d'imposition 2025
 - Présentation
 - Préavis-rapport 82-2024
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
8. Règlement des fonds (Ajustement du bilan pour le passage du MCH2)
 - Présentation
 - Préavis-rapport 83-2024
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
9. Crédit d'investissement – Étude relative aux aspects pédologiques, hydrogéologiques, environnementaux et géotechniques de la zone sportive
 - Présentation
 - Préavis-rapport 85-2024
 - Rapport de la commission des finances et de la commission de l'aménagement du territoire
 - Décision
10. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15.

1. Appel

Présents : 24 membres sur 34

Excusés : Gurvan Burnier, Bertrand Surdez, Cyril Beck, Marc Buthey, Julien Füre, Fabrice Schneiter, Olivier Schwarz, Hervé Zanini

Absent : Alexandre Grossu, Pascal Stauffer

Le Conseil peut siéger valablement.

2. Adoption du dernier procès-verbal

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 27 juin 2024 est accepté à l'unanimité.

3. Lettres et pétitions

Annnonce des démissions de MM Bertrand Surdez et Gurvan Burnier, conseillers communaux par le Président.

4. Assermentation

Assermentation de Gerda Jacot par le Président.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 octobre 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

5. Communications municipales

Richard Emmenegger

Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique

- **Service Technique** : Mme Jacot a été engagée au service technique pour assister M. Bersier.

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

- **Arpeje** : La nouvelle directrice a pris ses fonctions le 5 août 2024. Son parcours professionnel correspondait au profil recherché. De ce fait, le CODIR n'a plus la responsabilité directe des dicastères attribués en l'absence de direction.
- **Centre socio-culturel** : Une roulotte était présente cet été au bord du lac pour assurer différentes animations. La Silent party n'a malheureusement pas eu de succès.
- **Cimetières** : Après observation dans d'autres communes, il a été décidé d'engazonner les cimetières de notre commune.

Christine Carrel

Bâtiments, police des constructions, urbanisme

- **Hôtel de Ville** : De petits travaux ont été effectués avant la réouverture en septembre ; taillage de la haie, débarrassage du galetas, façades nettoyées, électricité remise aux normes, pose d'un déshumidificateur à la salle de bain du 2^e étage.
- **Eglise Saint-Théodule** : Les luminaires ont été changés pour des LED.
- **PAC** : de juin à septembre les nouvelles modifications suite aux séances de conciliation ont été mises dans le projet. Fin novembre 2024, souhait de déposer le dossier au Canton pour un examen préalable. Juin-juillet 2025 : Finalisation du projet. Août 2025 : 2^e enquête publique.

Jean-Luc Amiet

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

- **Port du camping** : Le projet de rénovation suit son cours. Nous arrivons à la fin du dossier technique. Une notice sur l'impact environnemental est nécessaire pour la validation du Canton. Les nouveaux tarifs seront proposés lors de la séance de décembre. La rénovation aura lieu en automne 2025 avec l'introduction du droit de boucle.
- **Port du village** : Rénovation prévue en 2027. Le nouveau règlement (hormis le droit de boucle) sera également mis en vigueur.

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

- **Cimetières** : Suite à l'interdiction d'utiliser des produits chimiques pour les désherbages, les cimetières et la Place Delamuraz ont été engazonnés.
- **Route de Vallamand-Montmagny** : Le projet est en route au bureau d'ingénieur NPPR
- **Recharge carte poubelle** : Les appareils ont été remplacés par des appareils qui acceptent les paiements par carte et twint. Cela évitera également les vols.

6. Communication des délégués

EBBV – Fabien Baumann

Lors de l'assemblée du 19 septembre 2024 à Domdidier, un crédit d'investissement complémentaire de 2 millions pour l'étude du projet STEP en vue de la régionalisation de l'épuration des eaux de la région Basse-Broye Vully a été accepté après de longues discussions. Il était prévu que les études de la STEP tranche 1, c'est-à-dire les ouvrages liés à la partie industrielle, soient préfinancées par l'ECPF (Etablissement Cantonal de Promotion Foncière), propriétaire du site AgriCo, selon la convention de collaboration signée en août 2023, liant les communes membres de l'EBBV et l'ECPF. Des discussions entre l'EBBV et l'ECPF ont cependant mis en évidence des enjeux économiques importants en lien avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les prestations préfinancées par l'ECPF et rachetées par la suite par l'EBBV.

Sébastien Formicola a été nommé nouveau président.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 octobre 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

7. Arrêté d'imposition 2025

- a. Présentation : aucune remarque complémentaire.
- b. Préavis 82-2024 remis avec les convocations.
- c. Le rapport de la commission des finances a été envoyé aux conseillers, la lecture n'est pas demandée.
- d. Décision : Le préavis 82-2024 est accepté à l'unanimité.

8. Règlement des fonds (Ajustement du bilan pour le passage du MCH2)

- a. Présentation : aucune remarque complémentaire.
- b. Préavis 83-2024 remis avec les convocations.
- c. Le rapport de la commission des finances a été envoyé aux conseillers, la lecture n'est pas demandée.
- d. Décision : Le préavis 83-2024 est accepté à l'unanimité.

9. Crédit d'investissement – Étude relative aux aspects pédologiques, hydrogéologiques, environnementaux et géotechniques de la zone sportive

- a. Présentation : aucune remarque complémentaire.
- b. Préavis 85-2024 remis avec les convocations.
- c. Les rapports de la commission des finances et de la commission de l'aménagement du territoire ont été envoyés aux conseillers, la lecture n'est pas demandée.
Dans son rapport, la commission des finances relève que la municipalité s'engage à demander une contre-offre à celle d'ABA Geol.
- d. Décision : Le préavis 85-2024 est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

10. Divers

Commission technique : Le Président annonce qu'il manque 1 membre pour la commission technique du réseau d'eau de Champmartin. Grégory Cotting se propose et rejoint Annelise Languetin, Claude Roulin et Pascal Maeder.

Commission technique : Le Président annonce qu'il manque 1 membre et un suppléant pour la commission technique du règlement des ports. Laurent Monnard et Raphael Sémon se portent volontaires et rejoindront Marc Buthey et Alain Bonny.

Déchetterie : Arnaud Heiniger : Trouve dommage que lors de fortes affluences le samedi, le personnel de la voirie n'aide pas les citoyens. Ces personnes sont payées pour ce poste, et ce n'est pas une bonne image de les voir appuyées à ne rien faire. Jean-François Milliet rappelle que ces personnes sont avant tout là pour surveiller que les déchets soient déposés aux bons endroits. Le fait que les employés de la voirie soient occupés à aider les gens pourraient en inciter d'autres à jeter les déchets aux mauvais endroits.

Taux d'imposition : Alain Bonny remercie la Municipalité et le bureau pour leur excellente gestion des finances qui nous permet, une année de plus, de maintenir notre taux d'imposition.

Fitness urbain : Arnaud Heiniger félicite la Municipalité pour cette installation. Malgré sa septicité au départ, il constate que beaucoup de monde utilise les engins. Alain Bonny relève que l'installation de panneaux explicatifs des machines seraient les bienvenus. Richard Emmenegger répond que les panneaux ont été reçus ce jour et que malheureusement il manque encore quelques pièces et finitions pour finaliser cette place de fitness. L'inauguration est toujours prévue avec un professionnel pour donner des explications sur chaque appareil.

Règlements sur les fonds : Roland Pfister demande pourquoi nous avons reçu ces 2 règlements ? Richard Emmenegger explique que pour pouvoir avoir des comptes avec des fonds, un règlement est maintenant obligatoire. Il se peut qu'il y en arrive d'autres en cours de législation.

Préavis : Roland Pfister relève que les 3 préavis sont passés en express ce soir et trouve dommage que des explications complémentaires ne soient pas données lors du conseil. Richard Emmenegger explique que le but est d'aller de l'avant et donc de présenter des préavis les plus clairs et complets possibles.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 octobre 2024 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Bancomat : Gerda Jacot demande ce qu'il en est de la possible installation d'un bancomat évoquée lors du dernier conseil. Christine Carrel : la commune a rendez-vous à la fin du mois avec la Raiffeisen. Différents emplacements vont être évoqués.

Revêtement halle polyvalente : Melinda Beck : Qu'en est-il du revêtement de la Halle voté il y a quelques mois ? Christine Carrel, cela est prévu du 14 au 17 octobre 2024.

Marelles école : Melinda Beck relève que les marelles et autres jeux au sol de l'école ne sont plus trop visibles. Christine Carrel va aller regarder.

Marais inondés : Arnaud Richard demande ce qu'il se passe au Marais où de nombreux terrains sont sous l'eau. Jean-François Milliet assure que les pompes sont fonctionnelles malheureusement les pluies étaient abondantes. De plus avec la renaturalisation du ruisseau le débit a été réduit et l'écoulement ne se fait plus de la même façon. La majorité des points est gérée directement par le canton. Jean-François est en contact permanent avec le service des eaux et de la faune pour essayer de trouver des solutions.

Prochain conseil : jeudi 5 décembre 2024.

Le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 20h53. La Municipalité offre une verrée à la sortie de la séance.

Le Président


Pierre-Alain Beck



La Secrétaire


Melinda Beck